

Tutorat

Référence :

- Décret n°2014-1020 du 8 septembre 2014 fixant pour les personnels enseignants des premier et second degré et les personnels d'éducation les conditions de rémunération de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation (Tutorat SOPA)

MODALITES DE SAISIE DANS ASIE					
enveloppe 0141 - HSE ENS Enseignement secondaire					
SERVICES ACADEMIQUES REFERENTS	CATEGORIES DE PERSONNELS CONCERNEES	CRÉATION PAR LE SERVICE DE GESTION D'UNE PRISE EN CHARGE INDEMNITAIRE PRÉALABLE DANS EPP	Code indemnitaire HSE ou vacations	Tutorat SOPA Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée	
				Code motif	Montant
RECTORAT (DIPE)	Personnels enseignants du second degré titulaires	NON (saisie directe dans ASIE)	1866	4200	cf. notification de l'enveloppe
	Personnels enseignants du second degré contractuels	NON (saisie directe dans ASIE)	1866	4200	cf. notification de l'enveloppe
	Conseiller principaux d'éducation (CPE)	NON (saisie directe dans ASIE)	1866	4200	cf. notification de l'enveloppe
DSDEN 49 (SIDEEP)	Personnels enseignants du premier degré affectés en collège (SEGPA, PEGC)	NON (saisie directe dans ASIE)			